



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zoug, le 10 avril 2024

FUNDAMENTA REAL ESTATE SA LES ACTIONNAIRES APPROUVENT TOUTES LES PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LA STRATÉGIE ÉPROUVÉE FOCALISÉE SUR L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL SE POURSUIT SANS CHANGEMENT

- **Approbation des comptes annuels 2023**
- **Distribution de CHF 0.55 par action, exemptée d'impôt anticipé**
- **Réélection des membres du conseil d'administration, élection de Ramona Lindenmann au conseil d'administration et approbation du rapport de rémunération**
- **Création d'une marge de fluctuation du capital**

Fundamenta Real Estate SA a tenu aujourd'hui son assemblée générale ordinaire dans le cadre habituel en présence des actionnaires à Zurich. 67.99% du capital-actions avec droit de vote étaient représentés à cette occasion.

Distribution de CHF 0.55 par action, exemptée d'impôt anticipé

L'assemblée générale a approuvé la distribution proposée de CHF 0.55 par action nominative. Comme lors de l'exercice précédent, la distribution est intégralement effectuée par les réserves d'apport de capital et est donc exonérée de l'impôt anticipé. Le montant correspond à un rendement de distribution de 3.3% sur la base du cours de l'action au 31 décembre 2023 et à un payout ratio de 81.3% par rapport au bénéfice net hors effet de réévaluation. Le paiement aura lieu le 18 avril 2024, avec une date ex-dividende au 16 avril 2024.

Élection des membres du conseil d'administration et adoption du rapport de rémunération

Andreas Spahni a été réélu en sa fonction de président et de délégué du conseil d'administration pour un nouveau mandat jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire. Les autres membres du conseil d'administration, Frédéric de Boer, Niels Roefs et Hadrian Rosenberg ont également été réélus pour un nouveau mandat. Comme annoncé, Herbert Stoop ne s'est pas représenté pour un nouveau mandat et a été remercié chaleureusement à l'occasion de son départ. Ramona Lindenmann a été élue en tant qu'administratrice et accueillie cordialement. Elle travaille chez smeyers Immobilien AG depuis juin 2023 et y occupera le poste de CEO à compter du mois de mai 2024. Elle est titulaire d'un diplôme d'ingénieure en gestion des travaux de construction qu'elle a obtenu à la Haute école spécialisée bernoise (BFH), ainsi que d'un diplôme fédéral d'administratrice de biens immobiliers et d'un Executive MBA de l'Université de Saint-Gall.

Niels Roefs et Hadrian Rosenberg ont été réélus en tant que membres du comité de rémunération pour la période d'un mandat. De plus, l'assemblée générale a confirmé l'organe de révision (PricewaterhouseCoopers AG, Zurich) ainsi que le représentant indépendant (Stephan Huber, licencié en droit, avocat et notaire, Zoug) pour la durée de leur mandat jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire. Lors d'un vote consultatif, les actionnaires de Fundamenta Real Estate SA ont confirmé le rapport de rémunération et approuvé le cadre de rémunération du conseil d'administration et de la direction.

Création d'une marge de fluctuation du capital

L'assemblée générale a accédé à la demande du conseil d'administration d'autoriser ce dernier à modifier le capital-actions dans une fourchette définie (marge de fluctuation) pendant une durée maximale de deux ans. Ceci à condition que la limite supérieure de la marge de fluctuation du capital ne dépasse



de plus de CHF 36 075 396.– le montant du capital-actions actuellement inscrit au Registre du commerce. Pendant la durée de la marge de fluctuation, le conseil d'administration est autorisé à révoquer le droit préférentiel de souscription à hauteur de 3 006 283 actions nominatives au maximum. L'article 3a des statuts est remplacé en conséquence.

Stratégie inchangée

L'acquisition de l'Asset Manager Fundamenta Group (Schweiz) AG par Swiss Prime Site AG n'a aucune influence sur la stratégie ni sur les rapports de propriété de Fundamenta Real Estate SA. La société continue de manière conséquente son modèle d'affaires qui a fait ses preuves, basé sur l'investissement dans l'immobilier résidentiel en Suisse alémanique. La collaboration avec l'Asset Manager se poursuit dans le cadre des relations contractuelles existantes.

Informations complémentaires

FUNDAMENTA REAL ESTATE SA

Poststrasse 4a, 6300 Zoug

Andreas Spahni, président et délégué du conseil d'administration

info@fundamentarealestate.ch

ASSET MANAGER: FUNDAMENTA GROUP (SCHWEIZ) AG

Poststrasse 4a, 6300 Zoug | Tél. +41 41 444 22 22

Daniel Kuster, Chief Executive Officer, daniel.kuster@fundamentagroup.com

Stefano Sanna, Head Investor Relations, stefano.sanna@fundamentagroup.com

Christian Gätzi, Chief Financial Officer, christian.gaetzi@fundamentagroup.com

Ricardo Ferreira, Chief Investment Officer, ricardo.ferreira@fundamentagroup.com

AGENDA

Publication du rapport semestriel 2024 4 septembre 2024

RAPPORT EN LIGNE

La société met en ligne les informations clés relatives à son activité. Le rapport annuel 2023 détaillé (rapport «Complet») est disponible en téléchargement ou consultable au siège de la société. Sur demande, nous fournissons également un rapport succinct des faits et chiffres annuels 2023 («Compact») en version imprimée. Le rapport compact est disponible en français et en allemand.

gb.fundamentarealestate.ch

FUNDAMENTA REAL ESTATE SA

Fundamenta Real Estate SA est l'unique société anonyme immobilière cotée à la SIX Swiss Exchange qui se concentre sur l'immobilier résidentiel en Suisse alémanique.

La société vise pour ses investisseurs une génération durable de valeur en mettant à disposition des espaces répondant à la demande du marché et présentant l'impact le plus faible possible sur l'environnement. Son équipe interdisciplinaire et son approche globale en matière de gestion d'actifs lui permettent d'obtenir des succès pérennes.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet: www.fundamentarealestate.ch.

Ticker: FREN, n° de valeur: 4.582.551, ISIN: CH0045825517



NE PAS PUBLIER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE PUBLICATION OU DISTRIBUTION SERAIT ILLÉGALE.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions. Il ne constitue pas un prospectus ni une communication de ce genre au sens de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin) dans sa version en vigueur. Des copies de ce communiqué de presse ne peuvent pas être envoyées à ou depuis des juridictions ou distribuées dans des juridictions où cela est interdit ou prohibé par la loi. Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale avant la prise de mesures supplémentaires en vertu des lois de cette juridiction.

Des parties de ce communiqué de presse représentent le cas échéant une publicité pour des instruments financiers au sens de l'article 68 de la loi fédérale sur les services financiers du 15 juin 2018.

Toute décision d'achat ou de souscription de nouvelles actions de Fundamenta Real Estate SA doit être prise exclusivement sur la base du prospectus. En outre, il est recommandé aux investisseurs de se faire conseiller par leur banque ou leur conseiller financier.

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives, par exemple des déclarations utilisant les mots «pense», «suppose», «s'attend» ou des expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui peuvent faire que les résultats réels, la situation financière, le développement ou les performances de l'entreprise diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Compte tenu de ces incertitudes, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives. L'entreprise n'assume aucune responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prévisionnelles ou à leur conformité à des événements ou développements futurs.

Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne peuvent être distribués ou transmis aux États-Unis d'Amérique ou à des personnes de nationalité américaine (y compris des personnes morales) ou à des publications ayant une diffusion générale aux États-Unis. Toute violation de ces restrictions peut constituer une violation des lois américaines sur les valeurs mobilières. Les actions de Fundamenta Real Estate SA ne sont pas proposées à la vente aux États-Unis ou à des personnes de nationalité américaine. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription d'actions.

Toute offre d'actions dans un État membre de l'UE s'adresse exclusivement à des investisseurs qualifiés au sens du règlement (UE) 2017/1129 (le «règlement Prospectus»).